



## Refus d'indemnisation d'une assurance après décès

Par **KLEBER**, le **17/05/2008** à **01:54**

assurance après le décès de ma mère a refusé de prendre le relais pour le remboursement d'un crédit à la consommation. À déclaration du décès, il ont demandé de remplir un formulaire par un médecin, date, le lieu, la cause du décès, depuis quand la maladie, etc. etc. après cela, il ont déclaré que notre mère avait fait de fausses déclarations, il se trouve qu'elle est décédée d'un cancer qui a été déclaré en 2006. ELLE MEURT EN 2007 ALORS QUE LE CONTRAT A ÉTÉ SIGNÉ EN DÉCEMBRE 2005. QUELS SONT LES DÉMARCHES POUR DÉFENDRE MON PÈRE QUI EST OBLIGÉ DE REMBOURSER LE CRÉDIT. IL SE TROUVE DANS UNE SITUATION INSOLUBLE AVEC DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES QUI PEUT LE SOUMETTRE À VENDRE SA MAISON À PLUS DE 75 ANS.